

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

BUDGET GENERAL

BUDGET CCAS

<h2>Note de présentation brève et synthétique</h2>
--

Sommaire

1-Cadre général du compte administratif de la commune de Tanus

2-La section de fonctionnement

2-1-Généralités

2-2-Principales dépenses et recettes de la section

2-3-La fiscalité

2-4- Les dotations de l'Etat

2-5- Autres dotations

3-La section d'investissement

3-1- Généralités

3-2- Vue d'ensemble de la section d'investissement

3-3- Etat de la dette

4- Budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale

5- Présentation agrégée budget principal et budget CCAS

6- Principaux ratios

7- Effectifs de la collectivités

8- Les élus

1--Cadre général du compte administratif de la commune de Tanus

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2020. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent ce document.

2-La section de fonctionnement

2-1-Généralités :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, permettant à la commune d'assurer le quotidien.

Les recettes de fonctionnement 2020 sont égales à 362 304 €. Elles correspondent aux produits principaux suivants :

• Atténuation de charges <i>(remboursement frais personnel)</i>	2 364 €
• Produits de services <i>(redevance occupation domaine public, remboursement frais locataires)</i>	4 996 €
• Impôts et taxes <i>(Taxes foncières et habitation, dotation compensation Communauté de Communes)</i>	166 097 €
• Dotations <i>(dotations Etat, dotation APC, récupération TVA)</i>	136 073 €
• Locations <i>(logements locatifs, accueil familial, toiture photovoltaïques)</i>	46 602 €
• Excédent reporté <i>(résultat excédentaire 2019 repris en fonctionnement)</i>	86 372 €

Les dépenses de fonctionnement 2020 sont égales à 320 149 €. Elles correspondent aux principales charges suivantes :

• Charges générales <i>(assurances, entretien bâtiments et voirie, électricité, eau, etc)</i>	90 856 €
• Charges de personnel <i>(salaires, assurances, charges sociales, médecine du travail, etc)</i>	105 764 €
• Autres charges <i>(participation frais de fonctionnement des écoles (RPI Ségaviaur), de la médiathèque cantonale, entretien du bâtiment scolaire Ecole du Vaur (SIVU), transports scolaires, indemnités des élus, etc.)</i>	113 762 €
• Charges financières <i>(intérêts des emprunts)</i>	3 067 €

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement de la commune, c'est à dire la capacité de la commune à financer des projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

2-2 Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses 2020		Recettes 2020	
Charges à caractère général	90 856,41	Atténuation de charges	2 263,96
Charges de personnel	105 764,05	Produits des services	4 995,72
Autres charges	113 761,57	Impôts et taxes	166 097,59
Charges financières	3 067,11	Participations	136 072,83
Charges exceptionnelles	210,00	Autres produits	46 601,89
Amortissements et provisions	6 489,65	Produits financiers	2,06
		Produits exceptionnels	1 743,42
		Régu actif	4 526,58
		Excédent reporté	86 371,86
		Atténuation de charges	2 263,96
Total	320 148,79	Total	448 675,91
	Excédent		128 527, 12

2-3 La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020, pour un produit égal à 122 464 €, sont

- Taxe habitation 7.39 %
- Taxe foncière sur le bâti 12.77 %
- Taxe foncière sur le non bâti 61.45 %

La commune a perçu en 2020 et ce pour la dernière année le produit de la taxe d'habitation.

2-4- Dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat s'élèvent à 121 835 €.

2-5 Autres dotations

La commune perçoit une dotation annuelle de 14 238 € pour le fonctionnement de l'Agence Postale Communale. La commune met à disposition de la Poste un local avec toutes les charges y afférant, ainsi qu'un agent communal à temps partiel.

3 -La section d'investissement

3-1 Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen et long terme de la commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement d'une commune regroupe : .

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux sur des structures existantes ou en cours de création.

Figure aussi parmi ces dépenses le remboursement du capital des emprunts en cours

En recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets individuellement identifiés, le produit de la taxe d'aménagement encaissée suite aux constructions non agricoles réalisées sur la commune, le remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année n-2, une partie de l'excédent de l'année n-1 affecté à l'investissement.

3-2- Vue d'ensemble de la section d'investissement (opérations réelles)

Programme	Dépenses 2020	Recettes 2020
Report N-1	32 171,38	
Excédent fonctionnement reporté		36 102,38
Capital Emprunts	23 997,75	
FCTVA		8 397,91
Taxe aménagement		15 975,90
Amortissements		1 763,07
Cautions s/loyers		
PVR		939,00
Emprunts travaux engagés		75 000,00
Opérations financières	56 169,13	138 178,26
Travaux voirie FAVIL 2020	21 000,00	
Retable Eglise Fournials		2 372,00
Travaux Halle	8 214,36	16 369,31
Travaux Eglise Fournials	55 082,51	7 822,84
Elaboration PLU	7 846,57	
Camion	17 842,76	200,00
Opérations d'équipement	109 986,20	26 764,15
Total général	166 155,33	164 942,41
Déficit d'investissement		- 1 212,92

3-3- Etat de la dette ²

Nature Emprunt	Organisme	Année de réalisation	Durée	Capital initial	Capital restant du au 31/12/2020	Annuité	
						Capital	Intérêts
Logement Place des écoles	CA	2006	15 ans	60 000	Soldé	4 888.90	170.60
Travaux Bâtiments communaux locatifs	CA	2010	12 ans	60 000	6 324.64	6 048.41	569.26
Fermeture halle foirail	CA	2012	10 ans	15 000	3 537.60	1 657.77	228.60
Voies-réseaux	CA	2010	15 ans	27 000	10 163.44	1 927.97	409.47
Accueil familial	CARSAT	2012	20 ans	94 927	52 209.85	4 746.35	/
Accueil familial	CDC PLAÏ	2012	30 ans	47 495	34 622.28	1 551.30	198.95
Accueil familial	CDC PLUS	2012	30 ans	103 139	77 577.39	3 177.054	1 090.18
Achat camion	CA	2020	7 ans	15 000	15 000.00	/	/
Travaux Halle et Eglise Fournials	CA	2020	15 ans	60 000	60 000.00	/	/
Total				482 561	259 437.20	23 997.75	2 667.06

Le remboursement de la dette est financé par les recettes de fonctionnement du budget communal, plus précisément le produit des locations de logements communaux permet de couvrir cette dépense.

4- Budget annexe Centre Communal d'Action Sociale

Le budget du CCAS de Tanus se résume comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
<i>Fonctionnement</i>			
	<i>Total</i>		<i>Total</i>
6132 Location immobilières	16 290,00	002 Excédent reporté	3 817,09
614 Charges de copropriété	1 808,08	7031 Pdt Concessions	
6562 Aides		752 revenus immeubles	16 290,00
673 Titres annulés		758 produits divers	1 850,92
		70878 remb autres redev	64,05
TOTAL	18 098,08	TOTAL	22 022,06
		Excédent fonct. 2020	3 923,98
<i>Investissement</i>			
		001 Excédent reporté	1 321,00
164 Cautionnements		164 Cautionnements	-
TOTAL		TOTAL	1 321,00
		Excédent d'inv.20209	1 321,00

Les dépenses et recettes de ce budget concernent essentiellement les logements destinés à l'accueil familial : loyers.

5-Présentation agrégée budget principal et budget CCAS

Sections	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12
Investissement			
Dépenses	362 364	145 046	63 145
Recettes	362 364	176 004	64 097
Fonctionnement			
Dépenses	453 143	338 247	/
Recettes	453 143	380 509	/
Total Général			
Dépenses	815 507	483 293	63 145
Total Général			
Recettes	815 507	556 514	64 097

Budgets exprimés sans reprise des résultats n-1

6-Principaux Ratios

Informations financières	Valeurs
Dépenses réelles de fonctionnement/Population	570.29 €
Produit des impositions directes / population	222.66 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	650.50 €
Encours de dette / population	471.70 €
DGF / population	189.02 €
Dépenses personnel / dépenses réelles de fonctionnement	33.72 %
Dépenses de fonctionnement et remb. de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	94.38 %
Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement	32.57 %
Encours de la dette/recettes réelles fonctionnement	72.51 %

7-Effectif de la collectivité

Le personnel de la commune comprends 5 agents dont 2 à temps complet qui se répartissent comme suit :

Personnel administratif

- 1 rédacteur titulaire à temps complet chargé du secrétariat de mairie
- 1 adjoint administratif contractuel à 15 h / semaine chargé de la gérance de l'Agence Postale Communale

Personnel technique

- 1 adjoint technique principal titulaire à temps complet
- 1 adjoint technique titulaire à 17.50 h / semaine

Les domaines d'intervention de ces 2 agents sont variés : entretien des bâtiments communaux, de la voirie, de certains espaces verts, des cimetières, etc...

- 1 adjoint technique titulaire à 2 h / semaine chargé de l'entretien des locaux de la mairie

8- Les élus

Le conseil municipal de la commune est composé » de 15 élus dont :

- le maire
- 3 adjoints
- 2 conseillers délégués

Le maire et les adjoints perçoivent une indemnité de fonction.